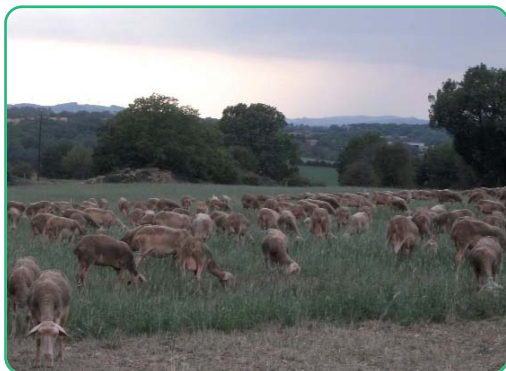


## Cas type OL ROQ-03

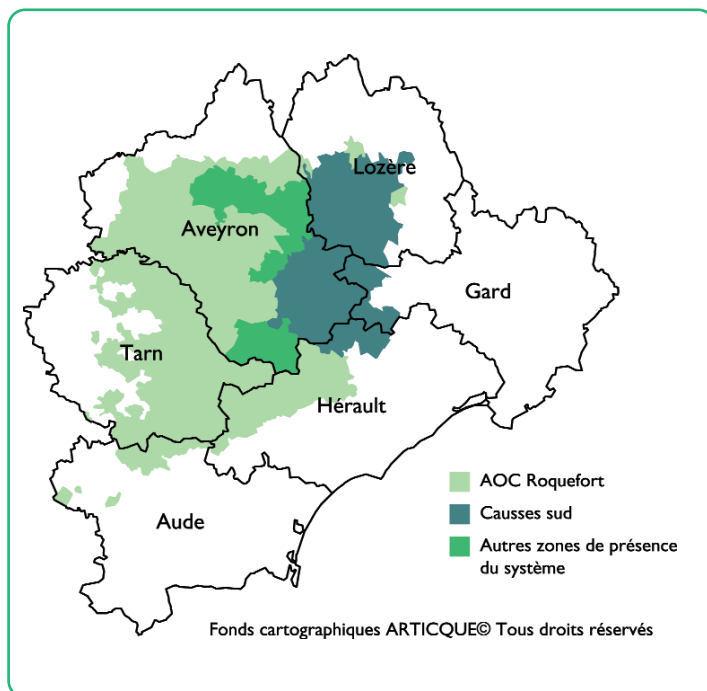
# SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN LAIT, RAYON DE ROQUEFORT, CAUSSES SUD

Structure moyenne semi-extensive avec parcours

2 UMO exploitant, 0,25 UMO salarié, 96 ha de SAU, 300 ha de parcours, 393 brebis présentes, 850 hl de lait produit et valorisé en AOC Roquefort



Ce système spécialisé ovin lait du Rayon de Roquefort est présent dans la région des Causses sud. Situé sur une zone montagne sèche, ce type d'exploitation se caractérise par un système fourrager à base de foin et valorisation des surfaces pastorales en été.



Localisation du cas-type



RESEAUX D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES & TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



CNBL  
Comité National Brebis Laitières

## PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau est constitué de 450 brebis présentes à la mise bas de race Lacaune. Les agnelages démarrent fin janvier pour un début de traite au 20 février.

Le volume de lait produit en 193 jours de livraison est de 850 hl, valorisé en totalité dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort. La conduite du troupeau respecte les conditions de production fixées dans le cahier des charges de l'AOC Roquefort.

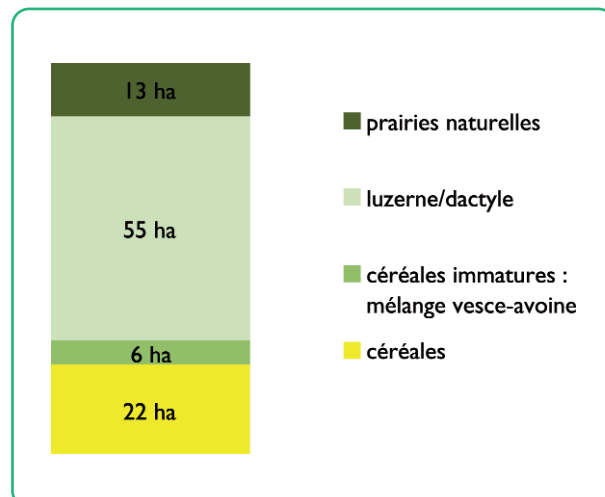
La surface agricole utile (SAU) s'élève à 96 ha, dont 22 ha de céréales (11 ha d'orge d'hiver et 11 ha de triticale) à laquelle viennent s'ajouter 300 ha de surfaces pastorales. Dans ce système, les trois-quarts des céréales produites sont autoconsommés, le quart restant étant commercialisé. Les surfaces en céréales sont suffisantes pour assurer la totalité des besoins en paille.

Les rotations sur les surfaces sont les suivantes :

- 48 ha : orge / triticale / mélange céréales immatures / luzerne-dactyle (5 ans)
- 35 ha : orge / triticale / luzerne-dactyle (5 ans)

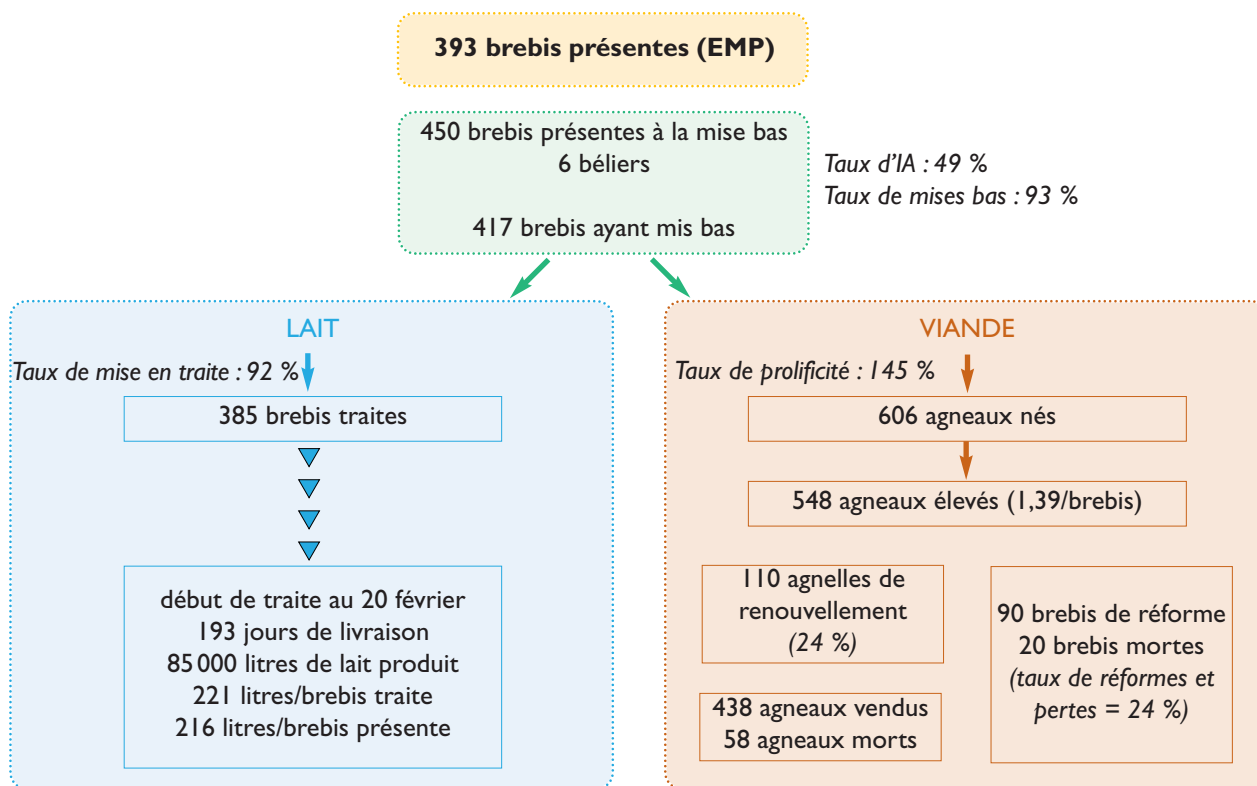
**Chargement réel : (hors parcours)** 4,2 brebis/ha  
0,7 UGB/ha

### Assolement



## LA CONDUITE DU TROUPEAU

### Schéma de fonctionnement

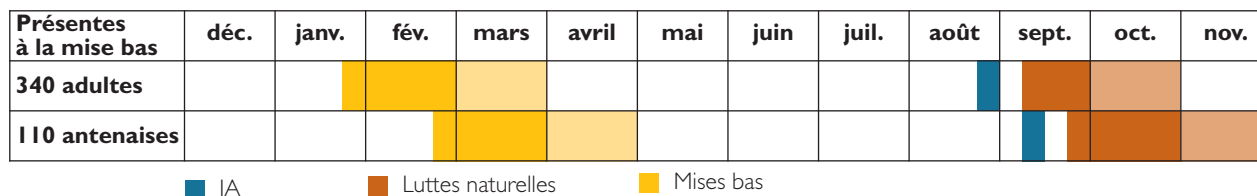


La lutte se déroule à partir de fin août pour les adultes et début octobre pour les antenaises, avec 65 % des adultes inséminées. Les mises bas démarrent fin janvier et ont lieu majoritairement entre le 20 janvier et le 7 mars pour les adultes, entre le 20 février et le 31 mars pour les antenaises.

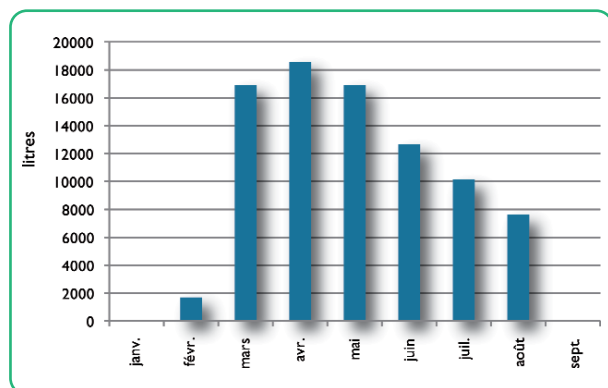
La période de livraison démarre le 20 février après une période d'allaitement des agneaux de 4 semaines et se termine le 31 août.

La totalité des agnelles de renouvellement est issue du troupeau et les 548 agneaux vendus sont commercialisés à 14 kg vifs en fin d'allaitement.

### Conduite de la reproduction



### Répartition mensuelle de la production laitière



Les brebis adultes démarrent leur lactation à 2 litres de lait par jour en moyenne et les antenaises à 1,85 litre de lait par jour.

44 % du lait livré est produit entre les mois de février, mars et avril, et 7 600 litres sont produits dans le courant du mois d'août.

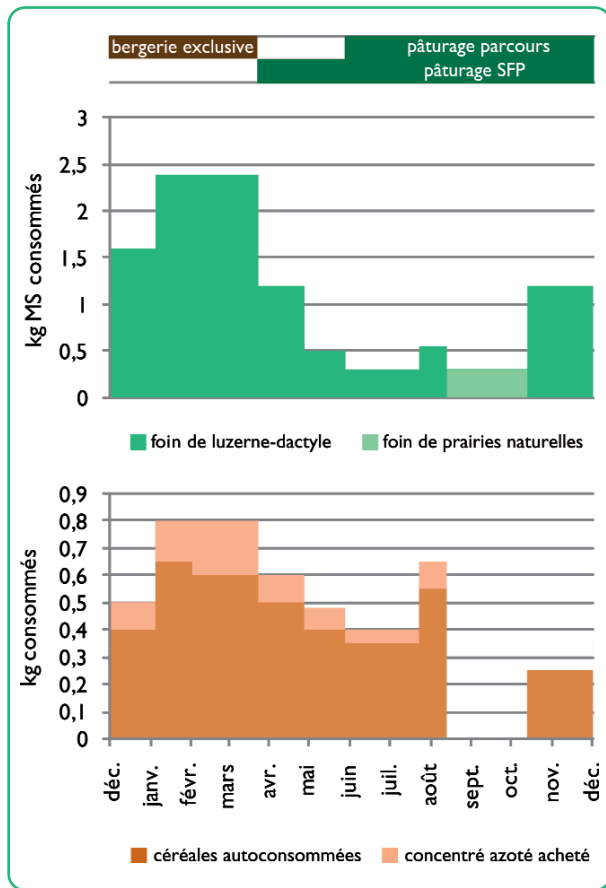
La richesse du lait produit atteint en moyenne 70 g/l de TB et 54 g/l de TP et la qualité est conforme aux règles de la grille de paiement du lait.

## L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

L'alimentation du lot principal de brebis est basée sur l'utilisation de foin de mélange luzerne / dactyle produit sur l'exploitation. Le foin de prairies naturelles est distribué aux brebis en début de gestation, ainsi qu'aux agnelles de renouvellement en complément de luzerne déshydratée achetée.

Les céréales autoconsommées représentent les trois-quarts des concentrés distribués.

### Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis (/brebis/jour)

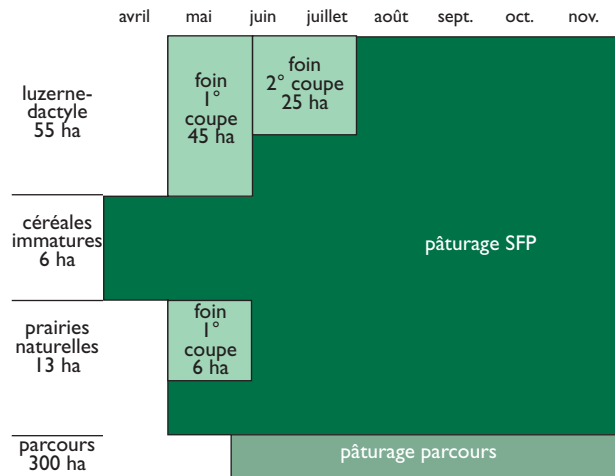


### Besoins annuels en fourrages, concentrés et paille de l'atelier ovin lait

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau
Fourrages produits	456 kg MS	85 kg MS	193,5 TMS
Fourrages achetés	4 kg MS	24 kg MS	4 TMS
<b>Fourrages distribués</b>	<b>460 kg MS</b>	<b>109 kg MS</b>	<b>197,5 TMS</b>
Concentrés produits	135 kg	55 kg	60 T
Concentrés achetés	26 kg	62 kg	20,2 T
<b>Concentrés distribués</b>	<b>161 kg</b>	<b>117 kg</b>	<b>80,2 T</b>
Paille produite	154 kg/brebis		60,5 T
Paille achetée	0 kg/brebis		0 T
<b>Paille utilisée</b>	<b>154 kg/brebis</b>		<b>60,5 T</b>

## L'UTILISATION DES SURFACES

### Représentation schématique



Les parcours sont utilisés à partir de mi-juin jusqu'à l'entrée en bergerie (mi-décembre) et couvrent 25 % de l'alimentation annuelle du troupeau.

### Récolte

	ha	rdt/ha	quantité
Foin de luzerne-dactyle	70	2,6 TMS	178,5 TMS
Foin de prairies naturelles	6	2,5 TMS	15 TMS
Céréales	22	37,5 q	82,5 T
Paille	22	2,75 T	60,5 T

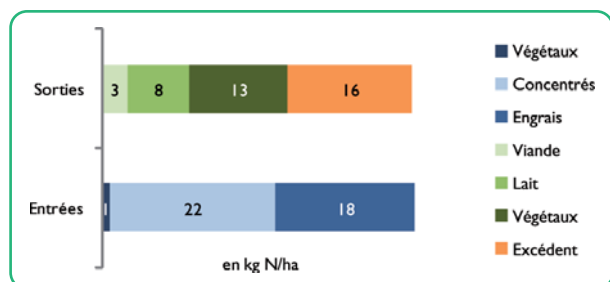
Le fumier est épandu sur les surfaces en luzerne-dactyle à l'implantation (10 tonnes par hectare), les prairies naturelles tous les 3 ans (10 tonnes par hectare), les céréales immatures (10 tonnes par hectare) et les surfaces en céréales (8 tonnes par hectares).

La fertilisation minérale est de 30 unités d'azote par hectare sur les surfaces en luzerne-dactyle en dernière année et les prairies naturelles.

Les surfaces en céréales font l'objet d'un désherbage et d'un fongicide. La fertilisation minérale est de 50 unités d'azote par hectare.

## LE BILAN DES MINÉRAUX

### Bilan azoté hors fixation symbiotique



Les entrées sont constituées par les engrais, les achats de concentrés et les achats de luzerne déshydratée. Les exportations représentent 58 % des entrées et sont composées pour moitié par le lait produit. L'excédent hors fixation symbiotique est de 16 kg d'azote, 0 kg de phosphate et 0 kg de potasse par ha de SAU.

## LES MOYENS DE PRODUCTION

Compte tenu de la localisation du système, la distance entre exploitations limite les investissements collectifs.

### Bâtiments

- Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite
- Hangar de stockage

### Matériel

#### Propriété :

- tracteurs 4 RM 70 et 120 CV + chargeur frontal
- faucheuse, faneuse, andaineur, presse à balles cubiques
- distributeur d'engrais

#### Copropriété :

- benne 10 T
- semoir à céréales
- charrue
- distributeur d'engrais
- cultivateur

#### CUMA :

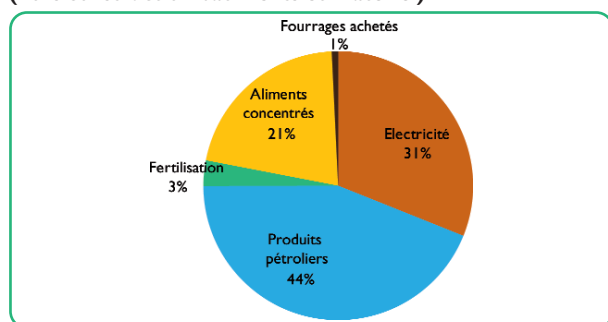
- herse étrille
- épandeur
- broyeur et aligneur de pierres
- covercrop lourd

#### Entreprise :

- pulvérisateur
- moissonneuse

## LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Détail des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait (hors construction bâtiments et matériel)

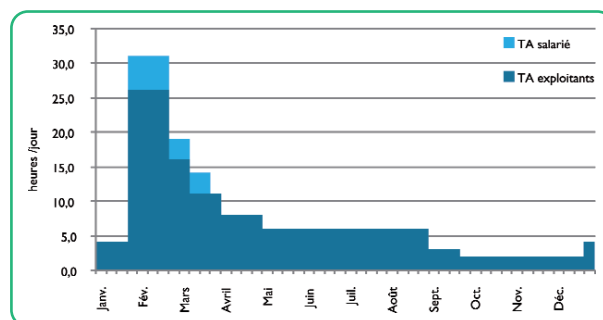


Pour l'atelier ovin lait, les consommations d'énergie s'élèvent à 13510 mégajoules pour 1000 litres de lait (377 EQF). Les trois-quarts des consommations d'énergie concernent l'électricité et les carburants.

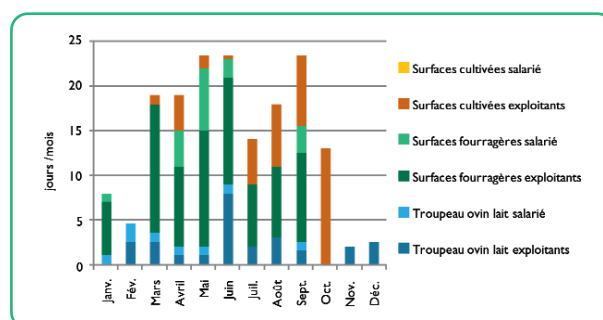
Au niveau de l'exploitation, elles s'élèvent à 14000 mégajoules par ha de SAU (391 EQF).

## LE TRAVAIL

### Répartition annuelle du travail d'astreinte



### Répartition annuelle du travail de saison



### EN CHIFFRES

**Travail d'astreinte annuel : 2 260 heures au total,**  
soit 1 130 heures /pCB\* ou 6,3 heures/brebis

**Travail de saison annuel : 171 jours au total,**  
soit 73 jours /pCB  
TS herbivores : 0,5 j./UGB  
TS surfaces fourragères : 1,3 j./ha  
TS surfaces céréales : 1,8 j./ha

**Temps disponible annuel calculé : 1 150 heures /pCB**

\* personne de la cellule de base

La main-d'œuvre est composée d'un couple d'exploitants polyvalents dans la cellule de base et un salarié à temps partiel hors cellule de base. Le travail d'astreinte de l'exploitation atteint un pic au moment des mises bas en février et mars mais s'élève en moyenne sur l'année à 3,6 heures par personne et par jour. Le travail de saison est évalué à 73 jours par personne et par an. Il regroupe les travaux saisonniers du troupeau (tonte, vaccinations, parage...), les travaux liés aux surfaces (semis, traitements, fenaison, récolte...) et les travaux d'entretien.

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis en forme et édité avec le soutien financier conjoint de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été en partie collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Une partie du temps nécessaire à son élaboration a été financée dans le cadre du projet Roquefort'in (pôle de compétitivité Agrimp Innovation, Fonds Unique Interministériel).



Juillet 2011